

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**5 AVRIL 2017**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 5 AVRIL 2017, à 18 h (6 h pm)**, à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :**

Les conseillers de comté :

M<sup>me</sup> Lyna Pine , mairesse d'Angliers  
M. Michel Duval , maire de Latulipe-et-Gaboury  
M. Simon Gélinas , maire de Lorrainville  
M<sup>me</sup> Nicole Rochon , mairesse de Témiscaming

**FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE :**

M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère  
et préfet suppléant de la MRCT

**EST ABSENT :**

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement  
M<sup>me</sup> Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et responsable  
de la gestion des matières résiduelles  
M<sup>me</sup> Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

**N. B.** : Le comité administratif s'est réuni en rencontre de travail (réunion privée) de 17 h à 18 h.

**04-17-102A**

**Ouverture de la séance ordinaire publique à 18 h et adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par M. Michel Duval  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

**04-17-103A**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars, ajournée au 15 mars 2017.**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2017, ajournée au 15 mars 2017 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Simon Gélinas  
appuyé par M<sup>me</sup> Nicole Rochon  
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

**Information**      **Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).**

**1<sup>re</sup> partie**

Aucune question de l'assistance.

**04-17-104A**      **Renouvellement de l'entente de gestionnaire de formation avec l'École nationale des pompiers.**

**Considérant** que la MRC de Témiscamingue a conclu une entente, en 2005, avec l'École nationale des pompiers du Québec (ÉNPQ) pour être gestionnaire de formation Pompier 1 pour les municipalités du Témiscamingue;

**Considérant** qu'une demande d'agrément a également été formulée en 2008 pour être gestionnaire des formations Pompier II (Pompier opération, Matières dangereuses opérations et Désincarcération) ainsi qu'Opérateur d'autopompe;

**Considérant** que cette entente arrive à échéance le 30 juin 2017;

**Considérant** qu'une évaluation des règles de fonctionnement et de gestion auprès d'autres gestionnaires de formation avait été réalisée en 2009;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nicole Rochon  
appuyé par M. Michel Duval  
et résolu unanimement

- ❖ De renouveler pour une période d'un an, du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 l'entente de formation des pompiers avec l'École nationale des pompiers du Québec;
- ❖ D'autoriser le préfet et la directrice générale – secrétaire-trésorière de la MRC à signer pour et au nom de la MRC tous les documents pertinents à la présente résolution.

**04-17-105A**      **Gestion du fonds local d'investissement (FLI) – Octroi des prêts.**

Il est proposé par M. Simon Gélinas  
appuyé par M<sup>me</sup> Lyna Pine  
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue autorise les prêts suivants, au Fonds local d'investissement (FLI) :

- ↪ FLI2017-03 : 28 155 \$, conditionnel à l'accord de DEC;
- ↪ FLI2017-06 : 50 000 \$, conditionnel à l'accord de la BDC;
- ↪ FLI2017-07 : 25 000 \$, conditionnel à l'accord de la BDC;
- ↪ FLI2017-08 : 38 500 \$;
- ↪ FLI2017-09 : 25 000 \$;
- ↪ FLI2017-10 : 25 000 \$;
- ↪ FLI2017-11 : 12 500 \$.

En date du 5 avril 2017, la disponibilité du FLI est de 764 247,45 \$ et celle du FLS de 269 983,66 \$.

**04-17-106A**

**Comité multiressource de la MRC de Témiscamingue (92<sup>e</sup> rencontre).**

---

M. Réjean Sarrazin, représentant de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et M. Gilles Adam, représentant du Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue (SPBAT), sont absents.

— // —

M<sup>me</sup> Lyne Gironne, directrice générale – secrétaire-trésorière, réitère les dispositions de l'entente spécifique sur les lots intramunicipaux, ainsi que celles du règlement n° 060-07-1997 de la MRCT concernant le fonctionnement du comité multiressource et le traitement des projets qui en découlent.

Le comité multiressource prend acte du « rapport budgétaire » du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux.

**Projet n° 1:** Honoraires professionnels et cotisations SOPFIM et SOPFEU.

**Demandeur** : Municipalité de Guérin

**Montant demandé** : 20 357,56 \$

<b>BILAN DE LA MUNICIPALITÉ DE GUÉRIN AU FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX</b>	
Revenus (droits de coupe)	166 942,73 \$
Retraits (projets) 141 646,76 \$ + 20 357,56 \$	- 162 004,32 \$
<b>Solde</b>	<b>4 938,41 \$</b>

**Projet n° 2 :** Amélioration des sentiers de la Pointe-aux-Roches et de la Chute à Ovide.

**Demandeur** : Municipalité de Latulipe-et-Gaboury

**Montant demandé** : 5 000 \$

<b>BILAN DE LA MUNICIPALITÉ DE LATULIPE-ET-GABOURY AU FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX</b>	
Revenus (droits de coupe)	216 598,75 \$
Retraits (projets) 201 298,92 \$ + 5 000 \$	- 206 298,92 \$
<b>Solde</b>	<b>10 209,83 \$</b>

Il est proposé par M. Simon Gélinas  
appuyé par M<sup>me</sup> Nicole Rochon  
et résolu unanimement

- ❖ Que le projet n° 1 présenté soit accepté et payé à même le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC de Témiscamingue, selon les réserves établies pour la municipalité de Guérin.
- ❖ Que le projet n° 2 présenté soit accepté et payé à même le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC de Témiscamingue, selon les réserves établies pour la municipalité de Latulipe-et-Gaboury.

**04-17-107A**

**Autorisation pour signature de l'entente avec l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.**

**Considérant** la résolution n° 01-17-019A du comité administratif qui statuait que la MRC de Témiscamingue devienne membre de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, en contribuant financièrement au montant de 6 500 \$, pour l'année 2017;

**Considérant** que l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue accepte la MRC de Témiscamingue au sein de son organisation en établissant le frais d'adhésion à 6 500 \$ par année en 2017-2018 et pour 2018-2019;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nicole Rochon  
appuyé par M. Michel Duval  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le préfet et la directrice générale à signer pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, l'entente de partenariat relative aux activités de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

**04-17-108A**

**CALQ – Programme territorial Abitibi-Témiscamingue – Dépôt des projets recommandés pour 2017.**

**Considérant que** l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Abitibi-Témiscamingue 2016-2019, fut signée en novembre 2016, dont la MRC de Témiscamingue est partenaire;

**Considérant que** l'aide financière accordée est répartie en fonction de la contribution des partenaires territoriaux concernés et elle est affectée à leur territoire respectif et que le CALQ apparie les engagements totaux des partenaires et les affecte à l'ensemble des territoires concernés en fonction des projets méritants;

**Considérant que** les demandes sont déposées directement au CALQ et soumises à un comité de sélection composé de pairs et que les dossiers sont analysés en fonction des objectifs et des critères d'évaluation par valeur comparée les uns aux autres;

**Considérant que** les travaux du comité de sélection se sont tenus les 13 et 14 mars 2017, à Rouyn-Noranda;

**Considérant que** les membres du CA ont pris connaissance des tableaux des recommandations pour les volets 1, 2, 3-A et 3-B où les résultats furent présentés par ordre décroissant à partir des meilleures notes obtenues et en fonction de la grille de codification;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nicole Rochon  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ Que le comité administratif entérine la recommandation du comité de sélection et autorise l'octroi du financement aux projets retenus.

Pour le Témiscamingue, l'aide financière octroyée au projet A-7 est de 16 000 \$.

#### 04-17-109A

#### **Génératrice de la MRC de Témiscamingue à la station CKVM – État de situation.**

---

**Considérant qu'**en 2012, la MRC de Témiscamingue recevait une aide financière du Ministère de la Sécurité civile pour l'acquisition d'une génératrice d'urgence visant à assurer le maintien des communications par Radio-Témiscamingue auprès de la population témiscamienne, en cas de panne majeure ou lors d'un déploiement de mesures d'urgences;

**Considérant que** l'acquisition de la génératrice a été réalisée en 2012 pour un montant de 48 172,96 \$, incluant les taxes;

**Considérant que** ladite génératrice est installée au poste de CKVM depuis son acquisition;

**Considérant que** lors de la mise en place du projet, un partenariat avait été établi entre 2 organismes et la MRC de Témiscamingue, sur le partage de responsabilités et d'équipements pour assurer le bon fonctionnement de ladite génératrice;

**Considérant que** lors de la signature de l'entente, en mai 2012, l'une des parties s'est désistée du projet, alors qu'elle devait fournir la génératrice mobile pour assurer la communication entre le poste de CKVM et la tour de transmission;

**Considérant que** le projet ne s'étant pas réalisé, vu l'absence du 2<sup>e</sup> équipement, la génératrice acquise par la MRC de Témiscamingue n'a jamais fonctionné au cours des 5 dernières années;

Il est proposé par M. Simon Gélinas  
appuyé par M<sup>me</sup> Nicole Rochon  
et résolu unanimement

- ❖ Que le comité administratif recommande que le mécanicien du Centre de valorisation du Témiscamingue se déplace chez CKVM pour aller faire une vérification de routine sur la génératrice pour obtenir un rapport sur l'état de l'équipement, de même que de faire intervenir un électricien pour s'assurer du bon fonctionnement de la partie « électrique » de la génératrice;
- ❖ De demander à CKVM de valider la possibilité d'un partenariat avec Bell Mobilité pour assurer le bon fonctionnement de la tour de transmission située à l'est de la ville de Ville-Marie, près de la route 382, direction Lorrainville.

**04-17-110A**

**Stratégie pour le support des communautés au programme Brancher pour innover – Résolution d'appui à la démarche régionale.**

---

**Considérant que** les deux paliers gouvernementaux (fédéral et provincial) ont mis en place des programmes pour développer et améliorer le service Internet haute vitesse pour les milieux ruraux ou mal desservis;

**Considérant que** l'optimisation de la desserte Internet haute vitesse est un défi de taille pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue;

**Considérant que** l'accessibilité à un service internet rapide et fiable sur l'ensemble du territoire constitue un incontournable lorsque l'on parle du développement de la région de l'Abitibi-Témiscamingue;

**Considérant que** pour être admissible, le fournisseur de service internet doit démontrer clairement que la zone ciblée par le projet proposé n'a pas accès à des vitesses de 5/1 Mbps et soumettre de la documentation confirmant le support des collectivités touchées par le projet ;

**Considérant que** la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue demande la collaboration des résidents de la région afin de connaître la vitesse de leur connexion Internet via un vaste sondage régional et que cette information est nécessaire afin de soutenir la démarche d'amélioration de l'accès à Internet en Abitibi-Témiscamingue;

Il est proposé par M. Simon Gélinas  
appuyé par M<sup>me</sup> Lyna Pine  
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue participe à la mise en place d'une stratégie régionale d'appui pour mettre à jour les données sur l'accès Internet haute vitesse et confirmer le support des collectivités mal desservies;
- ❖ De transmettre la présente résolution à la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue et que celle-ci demeure au niveau de cette instance.

**04-17-111A**

**Autorisation pour déposer un projet auprès des programmes « Brancher pour innover » et « Québec branché » - Inclusion de divers bâtiments municipaux au réseau large bande.**

---

**Considérant que** lors du discours sur le budget 2016-2017, le nouveau programme *Québec branché* fut annoncé, succédant aux programmes *Villages branchés du Québec* et *Communautés rurales branchées*, qui étaient gérés par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**Considérant que** le programme *Québec branché* vise à fournir des services Internet haut débit (IHV) dans les régions rurales qui sont mal ou non desservies;

**Considérant que** la MRC du Témiscamingue peut déposer une demande de financement pour le raccordement des bâtiments associé à l'une ou l'autre des municipalités de la MRC;

**Considérant que** les municipalités ont ciblés les bâtiments devant être branchés afin de permettre l'amélioration, la consolidation et/ou le développement de services auprès de la population;

**Considérant que** la MRC de Témiscamingue souhaite se prévaloir de ce programme pour brancher de nouveaux bâtiments à l'infrastructure déjà en place via la Gestion de l'infrastructure régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (GIRAT);

**Considérant que** la gestion de ces nouveaux bâtiments sera incluse au partenariat déjà en place avec le GIRAT;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nicole Rochon  
appuyé par M. Michel Duval  
et résolu unanimement

- ❖ Que le comité administratif autorise le dépôt d'une demande de financement au volet *Nouveau réseau de base* auprès des programmes « Brancher pour innover » et « Québec branché ».
- ❖ D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale – secrétaire-trésorière de la MRC à signer pour et au nom de la MRC tous les documents pertinents à la présente résolution.

#### Information

#### **Projet d'implantation de la téléphonie IP au sein de la MRC de Témiscamingue.**

Suivant une rencontre tenue avec la CSLT, le projet est reporté, des étapes au préalable devant être réalisées avant l'implantation d'un tel système, en partenariat avec la Commission scolaire du Lac Témiscamingue.

#### 04-17-112A

#### **Gestion des RH – Formation pour les gestionnaires de la MRC de Témiscamingue.**

**Considérant que** la MRC a beaucoup évolué au fil des 10 dernières années, passant d'un budget annuel de 2,5 M \$ à 8,8 M \$ pour 2017 et une croissance du personnel de 13 à 35 employés;

**Considérant qu'**une nouvelle équipe de gestionnaires a été mise en place pour être en mesure de rencontrer les nombreuses responsabilités que nous avons à assumer, notamment depuis que le gouvernement reconnaît les MRC comme interlocuteur premier avec le gouvernement;

**Considérant que** l'École Nationale d'Administration publique, en collaboration avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) offre une formation sur mesure, adaptée au secteur d'activités d'une MRC;

**Considérant que** la formation sera offerte en 3 blocs de 2 jours, à partir de juin, à Québec;

**Considérant que** l'estimation budgétaire totale pour la formation de quatre gestionnaires sera d'environ 18 000 \$ (inclus inscription et frais de déplacement), soit un coût moyen de 4 500 \$ par gestionnaire;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nicole Rochon  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'inscription à cette formation pour Mesdames Noémie Ash, Monia Jacques, Katy Pellerin et Lyne Gironne;
- ❖ D'autoriser les dépenses liées à cette formation, soit un coût moyen de 4 500 \$ par gestionnaire, ce qui inclut les frais d'inscription et les frais de déplacement.

Des vérifications seront faites pour regarder la possibilité que l'un des blocs de formation soit donné par visioconférence afin de réduire les frais de déplacement.

#### Information

#### **Gestion des ressources humaines – Disponibilité des locaux à la MRC de Témiscamingue.**

Suivant l'embauche de nouvelles ressources, 2 gestionnaires et un greffier, le manque de bureaux s'avère un défi à rencontrer au cours des prochaines semaines.

Le CA, après avoir pris acte des solutions possibles, favorise l'éclatement de services sur le territoire. En ce sens, une correspondance sera adressée à la future Régie intermunicipale en sécurité incendie du Témiscamingue, afin de valider la possibilité que les employés attitrés au service en sécurité incendie à la MRC de Témiscamingue puissent être installés dans les mêmes locaux que la Régie, et ce, afin de favoriser une synergie entre les équipes de travail.

De plus, les municipalités locales seront approchées afin de dresser un inventaire de bureaux disponibles sur l'ensemble du territoire.

#### 04-17-113A

#### **34<sup>e</sup> Finale régionale des Jeux du Québec en Abitibi-Témiscamingue – Dépôt du rapport final et autorisation pour le dernier versement.**

**Considérant** le dépôt du rapport final de la 34<sup>e</sup> Finale régionale des Jeux du Québec en Abitibi-Témiscamingue;

**Considérant qu'**au terme des Jeux, un surplus de 25 569 \$ fut dégagé;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lyna Pine  
appuyé par M. Michel Duval  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le versement final à la ville de Témiscaming, au montant de 3 270 \$;

- ❖ De recommander au conseil des maires de poursuivre l'engagement financier de la MRC de Témiscamingue, visant à soutenir l'organisation de cet événement, lorsque tenu au Témiscamingue, par la création d'un fonds de réserve, réparti sur 4 ans, soit 8 000 \$ par année;

M<sup>me</sup> Rochon informe le CA que le comité des jeux est à statuer sur l'utilisation du surplus découlant de la tenue des jeux. Lorsque la décision finale sera prise, elle fera état de la décision auprès des membres du conseil.

**Information**      **Service d'évaluation – Dépôt du rapport mensuel d'activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.**

Le comité administratif prend acte du rapport mensuel d'activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.

**04-17-114A**      **Dépôt pour approbation des comptes à payer ainsi que le rapport budgétaire à jour pour information.**

Le comité administratif prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice. Ces rapports sont disponibles au bureau de la MRCT pour consultation.

Il est proposé par M. Michel Duval  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ De procéder à l'acceptation et au déboursement des salaires des employés et rémunération des élus pour un montant total de **77 187,52 \$** ainsi que les comptes à payer totalisant **589 341,03 \$**, et ce, pour la période du 16 février au 15 mars 2017.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (CM, art. 961).

Signé à Ville-Marie, ce 5 avril 2017.

---

**Lyne Gironne, d. g. – sec.-trés.**

**Information**      **Demande financière pour programmation de la salle Dottori 2017-2018.**

Le CA prend acte de la demande financière pour participer à la programmation de la salle Dottori 2017-2018, mais n'a pas de budget prévu à cet effet. Cette demande relève des attributions des municipalités locales.

Tout de même, les membres invitent la Salle Dottori à déposer une demande auprès du Fonds culturel pour obtenir du financement visant à les soutenir, en autant que le projet puisse répondre aux critères établis par le fonds.

**04-17-115A**

**Comité municipal de Laniel – Octroi de contrat pour l’achat de calcium en 2017.**

**Considérant** l’appel d’offres lancé par le Comité municipal de Laniel pour l’achat de calcium liquide (80 000 litres) ;

**Considérant** les soumissions reçues et jugées conformes au devis de soumission n° 2017-03-001, à savoir :

- La cie Marcel Baril Ltée : 32 238,42 \$ (taxes incluses);
- RM Entreprise : 28 053,90 \$ (taxes incluses).

**Considérant** la recommandation du Comité municipal de Laniel;

Il est proposé par M. Simon Gélinas  
appuyé par M<sup>me</sup> Nicole Rochon  
et résolu unanimement

- ❖ D’entériner la recommandation du Comité municipal de Laniel d’octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, soit à RM Entreprise, concernant l’achat de calcium liquide (80 000 litres) aux coûts de 28 053,90 \$, taxes incluses.

**04-17-116A**

**Renouvellement de l’Entente de développement culturel (1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020) entre la MRC de Témiscamingue et le ministère de la Culture et des Communications.**

**Considérant** que l’entente de développement culturel actuelle, conclue entre la MRC de Témiscamingue et le ministère de la Culture et des Communications (MCC), prendra fin le 31 décembre 2017;

**Considérant** le bilan positif que la MRCT, la Commission culturelle et le MCC font des ententes de développement culturel du point de vue de leur gestion souple et flexible et de la diversité des projets soutenus;

**Considérant** que le support financier octroyé aux municipalités et aux organismes à but non lucratif (OBNL) par le biais de l’entente permet le rayonnement de la culture partout sur le territoire;

**Considérant** que plusieurs projets ne pourraient se réaliser sans cet apport financier supplémentaire pour le milieu;

**Considérant** que l’engagement en février 2009 d’une agente de développement culturel à la MRC de Témiscamingue est un outil supplémentaire pour les municipalités et les OBNL qui favorise l’émergence de projets culturels sur le territoire;

**Considérant** que l’actualisation de la Politique culturelle de la MRC et le renouvellement de son plan d’action participent à l’effervescence culturelle du territoire par la mise en place et le soutien de projets culturels porteurs;

**Considérant** que le MCC est disposé à renouveler l'entente de développement culturel avec la MRC de Témiscamingue et ce, pour une période de trois ans (2018-2019-2020);

**Considérant** que les partenaires à l'entente souhaitent conserver le cadre de gestion et le cadre financier actuel, c'est-à-dire une gestion souple au cas par cas et l'apport financier provenant des municipalités locales et du Fonds de la commission culturelle comme apport du milieu à 50 %;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lyna Pine  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue souhaite indiquer au MCC son désir d'obtenir une nouvelle entente triennale de développement culturel, entente qu'elle souhaite voir bonifier dans le but de soutenir un plus grand nombre de projets culturels sur le territoire;
- ❖ D'autoriser le préfet et la directrice générale à signer pour et au nom de la MRC de Témiscamingue ladite entente.

**Information** **Période de questions de l'assistance, s'il y a lieu (CM, art. 150).**

**2<sup>e</sup> partie**

Aucune question de l'assistance.

**04-17-117A** **Ajournement pour un huis clos.**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nicole Rochon  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ D'ajourner la séance pour un huis clos; il est 19 h 30.

**04-17-118A** **Réouverture de la séance.**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lyna Pine  
appuyé par M. Michel Duval  
et résolu unanimement

- ❖ De rouvrir la séance; il est 20 h 54.

**04-17-119A** **Gestion des RH – Projet de politique de travail pour les cadres.**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nicole Rochon  
appuyé par M. Michel Duval  
et résolu unanimement

- ❖ D'adopter la Politique de travail des cadres 2017-2021, prenant effet ce même jour et se terminant le 31 décembre 2021, avec les corrections apportées et demandées par les membres du CA.

**04-17-120A**

**Gestion des RH – Ajustement de salaires avec étalement.**

Il est proposé par M. Michel Duval  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ De procéder à un ajustement au salaire de la directrice au Centre de valorisation des matières résiduelles pour l'année 2017, à 57 750 \$ et prenant effet le 3 avril 2017;
- ❖ De prévoir un étalement pour les quatre prochaines années, avec ajustement basé sur un pourcentage établi sur les échelons salariaux, afin que la rémunération soit ajustée pour tenir compte de la Politique salariale des cadres.

**04-17-121A**

**Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nicole Rochon  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

**N. B. : Prochaines réunions :**

- Conseil des maires : 19 avril 2017
- Comité administratif : 3 mai 2017

Il est 20 h 56.

---

**Daniel Barrette**  
Préfet suppléant

---

**Lyne Gironne, directrice générale –  
secrétaire-trésorière**

**AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.**